

# CTSD 1<sup>er</sup> degré 7 février 2019 Compte rendu

Les élus du personnel ont interrogé l'IA-DASEN sur :

- La modification des rythmes scolaires pour les écoles qui le souhaiteraient : quel est le calendrier ?
  - **Réponse de l'IENA :** les écoles doivent se faire connaître et, le cas échéant, il faudra réunir un CDEN pour valider les modifications.
- La récupération des heures de TRB, souvent annulées par manque de remplaçant :
   <u>selon les IEN</u>, c'est à la marge. Impossible d'en savoir plus...
- La scolarisation obligatoire à la date anniversaire des 3 ans suite aux annonces du Ministère
  - Du fait de la scolarisation obligatoire à 3 ans, le règlement départemental va-t-il être actualisé ? L'IENA ne souhaite pas le faire tant que la législation n'a pas été modifiée. Elle indique plutôt rencontrer à l'inverse des familles souhaitant assurer elles-mêmes l'instruction de leurs enfants de 3 ans.

En préambule, le SE-UNSA fait part de son inquiétude par rapport à la dotation : - 15 postes alors qu'il faudrait largement plus de 15 postes supplémentaires pour que les conditions de travail soient correctes. Il soulève également le problème des petites écoles rurales et de montagne, qui sont un peu les laissées pour compte de la carte scolaire... et déplore le nombre croissant de fusions d'école (L'IA-DASEN reconnaît encourager les regroupements et les fusions d'école). A ceci s'ajoutent les moyens donnés pour l'inclusion scolaire et les postes ASH.

Le SE-UNSA demande un état du remplacement dans les circonscriptions : à la date du CTSD, toutes les circonscriptions ont entre 6 et 10 classes sans remplaçant, une circonscription est même « tombée » à -23 en janvier 2019.

Petit tour d'horizon fait par les IEN :

- Aix: entre -4 et -11
- Chy 1: 104 journées non remplacées. Aujourd'hui -7
- Chy 4: -6 aujourd'hui, parfois -15
- Moûtiers : pas de chiffres précis mais l'IEN reconnait que c'est difficile
- Combe: -23 en janvier, -9 aujourd'hui
- Albertville : bcp congés longs, -17 une fois, entre -3 et -7

C'est pour cela que le SE-UNSA condamne encore un peu plus les mesures de carte scolaire qui entérinent la suppression de 7 postes de TRB. Le manque de remplacement pose des problèmes dans les écoles où il faut systématiquement répartir les élèves. Ce sont les conditions de travail des élèves et aussi de nos



collègues qui sont particulièrement dégradées... et se pose aussi la question en termes de sécurité.

Le SE-UNSA interroge les IEN sur les décharges des directeurs des écoles de 2 et 3 classes, pour lesquelles des collègues nous ont informés qu'elles étaient régulièrement supprimées pour palier le manque de remplaçants: les IEN reconnaissent ces pratiques et les justifient par des raisons de sécurité (lorsque des enseignants de petites écoles sont absents, il est absolument indispensable de trouver un remplaçant, même au détriment des décharges statutaires des directeurs d'écoles...). Le SE-UNSA invite à chercher un autre mode de fonctionnement pour assurer ces décharges qui sont un dû...

### **MOUVEMENT**

Nous vous avons informés des changements de règles et de priorités pour le mouvement suite au groupe de travail. Le SE-Unsa est défavorable et condamne ce nouveau mouvement à l'échelle locale comme à l'échelle nationale (voir courrier intersyndical qui demande la suspension des nouvelles modalités du mouvement)

Les mesures ont été présentées au CTSD. Le SE-UNSA acte positivement que l'Administration ait entendu un certain nombre de nos demandes, notamment concernant le rétablissement des bonifications pour enfant.

**En revanche,** le SE-UNSA est largement intervenu pour défendre les collègues en congé parental qui, s'ils ne sont pas en activité au 1<sup>er</sup> septembre, vont perdre quasi systématiquement leur poste et, du fait de la baisse des points accordés (5 points au lieu de 10 l'an passé), seront dans l'incapacité de retrouver un poste. Les élus du personnel s'opposent à cette mesure, qu'ils trouvent injuste. L'Administration campe sur ses positions. Le SE-UNSA a interrogé l'Administration sur la situation des collègues en congé parental cette année mais qui n'étaient pas en activité au 1<sup>er</sup> septembre 2018 : seront-ils prioritaires, comme c'était le cas jusqu'à maintenant ? Pour le SE-Unsa, il fallait permettre aux collègues en congé parental de garder leur poste la première année.

Concernant la création de nouveaux postes, les « titulaires de circonscription », composés à partir des décharges de direction par les IEN. LE SE-UNSA continue de dénoncer ces postes « coquilles vides » qui dégraderont les conditions de nomination (et donc de travail) et ne comprend pas que ces postes n'aient pas été présentés en CTSD, puisqu'il s'agit d'un nouveau type de poste et que cela relève d'opérations de carte scolaire. Les élus du personnel souhaitent a minima connaître leur nombre par circonscription. Aucune réponse de l'administration...

## **CARTE SCOLAIRE**

Concernant la carte scolaire, de nombreuses interventions pour soutenir les écoles qui nous avaient envoyé leur fiche de suivi...

**Ecoles et Ulis :** le SE-UNSA soulève les élèves d'ULIS sont maintenant comptabilisés dans leur niveau de classe. Ceci devrait impliquer que ces élèves soient comptés à 100% dans les effectifs, et non à 50%. Pas de réponse négative de l'IA cette année... va-t-on enfin voir ces élèves comptabilisés ???



Concernant les ouvertures ou fermetures de classe en maternelle, le SE-UNSA interroge l'IEN et l'IA-DASEN sur le seuil à ne pas dépasser en classes de TPS ou TPS/PS : selon l'IA-DASEN, la ville de Chambéry avait engagé une réflexion pour ne pas dépasser 18 en classe de TPS, mais cela n'a jamais été officialisé. Pour respecter cette préconisation, l'IEN de Chambéry 4 indique que c'est aux équipes de s'organiser...

L'étiquetage des postes CP ou CE1 impliquerait, pour toutes les écoles REP et REP +, d'étudier CHAQUE école et de faire passer TOUS les postes CP et CE1 en CTSD. En effet, les élus du personnel du SE-Unsa et Snuipp ont souligné de nombreux problèmes liés à la carte scolaire et aussi à la nomination des personnels... à suivre...

Concernant la transformation des postes G en E : le SE-Unsa déplore la disparation des postes G car de nombreux élèves ont besoin d'aide rééducative et pas seulement d'aide pédagogique. L'IEN ASH indique au contraire y voir davantage de souplesse avec les nouvelles appellations. Le SE-Unsa est par contre satisfait de l'augmentation du nombre de postes E (et notamment l'ouverture d'un poste E sur le secteur de Chautagne que nous demandions depuis plusieurs années). Dommage que ceci soit fait au détriment des postes G

Au niveau des écoles, 22 fermetures pour 21 ouvertures (dont pas mal de classes en REP/REP+ pour le dédoublement). Le SE-UNSA note que les retraits et les implantations s'équilibrent : il faut donc fermer des classes pour ouvrir ailleurs...et quand tout ceci est terminé... 15 postes sont encore à récupérer (les 15 suppressions) au détriment de l'ASH, des postes de remplaçants et des postes de PDMQDC... La situation est inacceptable !!!

#### PDMQDC:

Concernant la disparition du dispositif PDMQDC : ce n'est pas surprenant, vu la pénurie de moyens, mais c'est un dispositif plébiscité qui n'a même pas été évalué... Or, les écoles hors REP du dispositif sont des écoles sensibles qui bénéficiaient d'un petit coup de pouce. Pourquoi le choix de ces écoles ? L'IA-DASEN se justifie en disant qu'il aurait pu tous les supprimer...c'est l'équilibre à atteindre qui a dicté ces choix...

LE SE-UNSA s'insurge contre la logique comptable... l'IA ne répondra pas... est-il peut-être d'accord avec nous !!!

Le SE-UNSA acte de manière positive l'ouverture de l'ULIS TED à Sainte Hélène sur Isère mais soulève le problème du secteur de Yenne qui ne bénéficie d'aucun dispositif ULIS. L'IEN ASH indique avoir regardé avec l'ER du secteur de Yenne mais les effectifs ne sont pas suffisants pour envisager une ouverture d'une ULIS école cette année, ni pour l'an prochain, mais il reste vigilant.

Intervention aussi, sur la poursuite de scolarité des élèves de l'UEM du Champ de Mars à Albertville. Concernant l'UEM, selon l'IEN, 4 élèves vont en IME, 2 vont à l'ULIS TED nouvellement implantée. Le projet d'implanter un dispositif équivalent en élémentaire n'est pas à l'ordre du jour dans le secteur, ceci pour éviter un effet « filière ». Concrètement, pas de dispositif sur l'école élémentaire de Martin Sibille et orientation des élèves vers l'ULIS TED de Sainte Hélène sur Isère. Ce n'est pas ce qui avait été dit lors de l'implantation de l'UEM en maternelle !!!



# **Stage CAPPEI**

Il y aura 8 départs CAPPEI: le SE-UNSA s'interroge sur l'étiquetage des parcours...ces postes servent à nommer les collègues, comment cela va-t-il se passer au mouvement ? L'IEN ASH trouve que c'est une bonne chose de ne pas étiqueter les départs en stage CAPPEI, puisque le profilage des parcours a empêché certains collègues de partir l'an dernier. Pour le SE-Unsa, ceci va poser plus de problèmes qu'autre chose... à suivre... Dans tous les cas, pour les collègues qui postulent à un départ en formation, même si vous avez coché un parcours, ce n'est plus d'actualité... si vous êtes retenus pour un départ en formation, vous pourrez postuler sur n'importe quel poste ASH au mouvement. Vous partirez alors en formation CAPPEI dans le parcours du poste obtenu !!!

# <u>Présentation PIAL : une présentation du PIAL a été faite par l'IEN ASH</u>

# <u>Voici les quelques notes prises lors de la présentation. Le SE-Unsa est intervenu sur de nombreux points....</u>

<u>Pôle Inclusif d'Accompagnement Local</u> : fait suite à un rapport de l'inspection générale de 2018 (évaluation de l'aide humaine pour les élèves en situation de handicap)

C'est une expérimentation menée dans toutes les académies. En Savoie, expérimentations sur 2 secteurs qui correspondent à deux secteurs d'enseignant référent (ER).

Objectif : réorganiser les AESH au service des enfants dans les écoles + coordination des moyens et mobilisation de tous les enseignants (maternelle jusqu'au lycée)

Les 2 secteurs d'ER : 1 partie Albertville + Combe de Savoie, dans 1<sup>er</sup> degré soit 3 bassins de collèges et lycées et environ 10000 élèves par secteur.

**Quelques constats**: enfin on nous dit qu'à la rentrée 2018, il y a eu des problèmes avec la gestion des AESH en Savoie... ouah... ça fait depuis début septembre qu'on le dit et à chaque fois, on nous disait : « TOUT VA BIEN »... maintenant l'administration se sert de ce constat pour justifier le PIAL !!!

Rentrée 2018 : certains problèmes selon l'IEN ASH : 111 élèves non accompagnés pour 902 notifiés

Janvier 2019 : 1019 notifiés, seuls 13 non accompagnés

Grace à un logiciel amélioré et 1 de coordonateur AESH dédoublé... ça va mieux...d'après l'administration... Encore une fois, cela fait 5 ans que le SE-Unsa demandait un deuxième coordonateur AESH !!!

La question est : Comment faire concrètement avec tous ces personnels dans les écoles (entre AESH mut et indiv) ? Objectif de donner davantage de cohérence au système.

Actuellement, 3 employeurs selon les contrats : Monge /Vaucanson ; collèges et lycées ; DSDEN

Il y a des AESH sur tout le département, mais il en manque partout !!!

Aujourd'hui les AESH représentent 575 personnes (contre 529 en septembre 2018) Mesures à prendre :

- Privilégier les AESH mut
- Répondre aux besoins des élèves par un pilotage de proximité
- Améliorer les délais de traitement des dossiers
- Former davantage les doublettes AESH/ PE
- Déprécariser et professionnaliser davantage les AESH



#### Axes de travail:

- Travailler avec la MDPH autour des moyens humains
- Regrouper les AESH par secteur de collège (formation et information)
- Reconsidérer les aides en mutualisant davantage les moyens au sein des classes

Volonté de nommer les AESH par secteur de collège pour éviter les problèmes à la rentrée et pour cela essayer de nommer les AESH dès juin.

Une conséquence : il y aura une modification des missions des ER (actuellement environ 210 dossiers pour chaque ER en Savoie contre 225 en moyenne au niveau national, 3 ou 4 collèges par ER, 2 ER par circonscription en moyenne.

Le SE-Unsa demande quelles seront ces modifications. Réponse : le travail est en cours... Les principaux de collège seront les employeurs et vont participer au recrutement.

Le SE-UNSA est intervenu sur la charge de travail des ER et sur la pérennisation du 2è poste de coordonateur AESH. Pas de réponse !!!

Le SE-Unsa demande aussi si un volant de remplaçants d'AESH est prévu dans le dispositif. En effet, c'est très compliqué dans les écoles quand il y a une absence d'une AESH... L'IEN n'a pas de réponse car cette possibilité n'a pas été envisagée !!!

Très concrètement, le SE-Unsa s'inquiète de cette mise en place hâtive... Si c'est pour améliorer l'organisation à l'échelle du département, pourquoi pas... mais le PIAL ne doit pas être un outil au service de la diminution des poste d'AESH... à suivre...